



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DataPass

**L'outil de gestion des habilitations juridiques
pour les données à accès restreint**

Permettre de passer à l'échelle dans la circulation des données à accès restreint



Problème et
genèse du produit



DataPass
aujourd'hui



Les parcours
dans DataPass

Aujourd'hui, vous vivez probablement cette situation pour délivrer des habilitations :

Le mar. 28 mars 2017 à 18:23, [redacted] a écrit :

Bonjour

Le département de Loire Atlantique souhaite mettre en place des téléservices. Pour l'instant nous travaillons sur un prototype, mais un projet va suivre.

Les téléservices expérimentés sont les suivants :

- Contrats aidés (Contrat unique d'insertion)
- Aide au Permis de conduire jeune
- APA (Allocation Perte d'Autonomie)

Dans le cadre du prototype nous souhaitons utiliser l'API impôt qui simplifierait les démarches (APA et Permis) en évitant aux usagers de télécharger leur avis d'imposition.

Merci de nous fournir un jeton d'authentification nous permettant de nous connecter à cette API.

[redacted]
Département de Loire-Atlantique
Unité Web et Collaboratif
Direction des Solutions Numériques
Tel. [redacted]
Port. [redacted]

Aujourd'hui, vous vivez probablement cette situation pour délivrer des habilitations :

De : [redacted]

Envoyé : mercredi 29 mars 2017 13:26

À : [redacted]

contact@particulier.api.gouv.fr

Objet : Re: [GRU] obtenir un jeton d'authentification

Bonjour,

Voici le jeton de production associé au département de Loire-Atlantique :

[redacted]

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.

Cordialement,

[redacted]

DINSIC

Le schéma habituel de conventionnement que nous observons autour d'une API

1

Envoyer une
demande par mail

2

Recevoir des
informations sur
l'API et des
documents

3

Compléter les
informations
manquantes

4

Envoyer l'ensemble
à l'administration

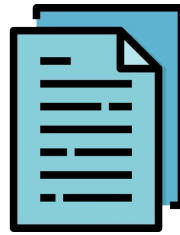
5

Recevoir les accès

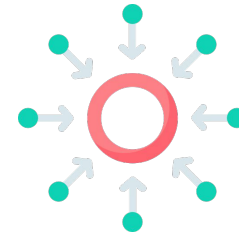
Le mode actuel présente des problèmes de gestion, de sécurité et de traçabilité



Un processus lent



Un processus physique



Sans traçabilité centrale

Pour remédier à ces problèmes, nous avons créé DataPass

Demande d'accès API Entreprise

Pensez à sauvegarder régulièrement votre demande en brouillon.

L'organisation

Vous êtes :

Prénom Nom

user@yopmail.com

0123456789

Chef de projet

Vous faites cette
demande pour :

COMMUNE DE CAMBRAI

PL ARISTIDE BRIAND

59400 CAMBRAI

SIRET : 21590122400018

Code NAF : 84.11Z -

Administration publique générale

Modèles préremplis

Nous avons identifié plusieurs cas d'usage de cette API. Si votre demande s'inscrit dans un des cas ci-dessous, sélectionnez-le pour gagner du temps.

✓ Demande libre

Marchés publics

Aides et subventions publiques

Aide d'urgence régionale Covid-19 aux TPE

Pré-remplissage d'un formulaire

Détection de la fraude

Liste des demandes

Demandes en cours

Demandes traitées

🕒	N°	Raison sociale	Demandeur	Fournisseur	Statut
		Filter par raison sociale	Filter par email	Tous	Validée
10...	16	COMMUNE D HEM	veronique.six@ville-hem.fr	API Particulier	Validée
10...	5	REGION REUNION	nicolas.clain@cr-reunion.fr	API Particulier	Validée
10...	9	DEPARTEMENT DU VAL D OISE	philippe.usclade@valdoise.fr	API Particulier	Validée
10...	6	REGION REUNION	nicolas.clain@cr-reunion.fr	API Particulier	Validée
10...	26	MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES E...	lucie_anna.oddon@beta.gouv.fr	API Particulier	Validée
10...	19	CC COUTANCES MER ET BOGAGE	s.pillet@ville-coutances.fr	API Particulier	Validée
968j	33	BORDEAUX METROPOLE	bbergerie@bordeaux-metropole.fr	API Particulier	Validée
935j	32	CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX	jerome.perrault@credit-municipal-services.fr	API Particulier	Validée
895j	45	ENGIE	mathilde.curien@external.engie.com	FranceConnect	Validée
895j	78	RODEZ AGGLOMERATION	gnau@rodezagglo.fr	FranceConnect	Validée

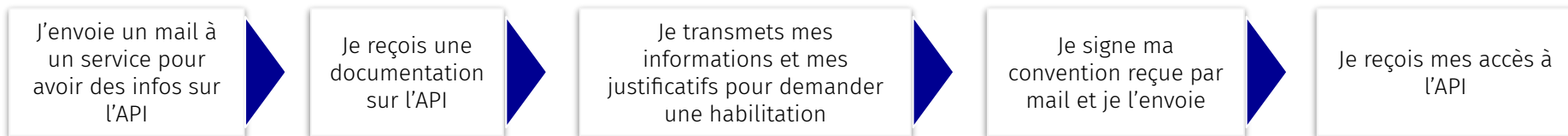
Refuser

Demander une modification

Valider

Nous avons conçu et développé le parcours le plus efficace pour gérer les habilitations

Parcours générant de nombreux aller-retours entre l'administration et le fournisseur de service



Parcours garanti par DataPass : gain de temps, autonomie du demandeur, délais réduits



La DGFIP utilise DataPass comme outil unique d'habilitation pour toutes ses API


Quelle(s) sont ses API référencées au catalogue ?

Actuellement la DGFIP publie et maintient **3 API** :

API Fichier des Comptes Bancaires et Assimilés (FICOBA)

Accédez aux coordonnées bancaires d'un usager connues de l'administration fiscale (DGFIP) et transmises par les établissements bancaires

Produit par : Direction Générale des
Finances Publiques

 Sous habilitation

API Recherche des personnes physiques (R2P)

Récupérez les données connues par l'administration fiscale (DGFIP) sur une personne physique (état civil, adresse, identifiant fiscal)


Produit par : Direction Générale des
Finances Publiques

 Sous habilitation

API Impôt particulier

Raccordez-vous directement à la DGFIP pour récupérer les éléments fiscaux nécessaires à vos téléservices, éliminez le traitement et le stockage des pièces justificatives

Produit par : Direction Générale des
Finances Publiques

 Sous habilitation

la DGFIP est partenaire de **2 API** :

API Entreprise

Accédez aux données et aux documents administratifs des entreprises et des associations, afin de simplifier leurs démarches

Produit par : Direction Interministérielle
du Numérique

 Sous habilitation

API Particulier

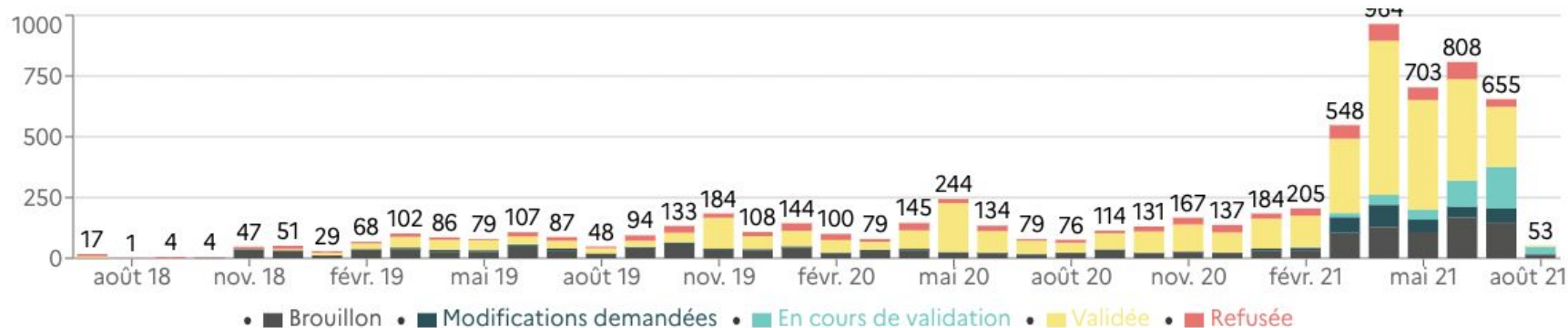
Accédez aux données fiscales (DGFIP), familiales (CAF), au statut pôle-emploi et au statut étudiant des particuliers pour simplifier des démarches administratives

Produit par : Direction Interministérielle
du Numérique

 Sous habilitation  99.99% actif / dernier mois

Quelques chiffres

Demandes d'habilitation déposées



Quelques chiffres

Demandes d'habilitation déposées

6919

Demandes d'habilitation validées

[voir la liste détaillée](#)

3773

Temps moyen de traitement des demandes ?

(en jours)

8

Pourcentage de demandes nécessitant un aller retour ?

(en % des demandes totales)

25

Témoignage de la DGFIP

“Grâce à DataPass, nous avons validé près de 70 demandes en moins d’un mois pour permettre un accès aux banques à l’indicateur du Livret d’Epargne Populaire”

Comment nous collaborons avec la DGFIP

- Échanges toutes les deux semaines
- Ecoute des évolutions du produit
- Mise en place de formulaires
- Recherche de solutions
- Apprentissage commun des problématiques de passage à l'échelle sur la validation de demande

Demande d'accès API Impôt particulier

 L'accès aux données de API Impôt particulier nécessite une habilitation.

Vérifions si vous êtes **éligible**. Qui êtes-vous :

Un particulier Une entreprise Une entité administrative Un éditeur de logiciel
 Un établissement bancaire

Vous êtes éligible 🙌

Conformément aux dispositions de [l'article L114-8](#) du *code des relations entre le public et l'administration*, seules les administrations sont habilitées à échanger entre elles des informations ou données strictement nécessaires pour traiter une démarche.

Pour obtenir l'accès à l'API, vous devez notamment **justifier d'une simplification pour les citoyens** et vous engager à n'accéder qu'aux données strictement nécessaires à la démarche conformément au principe de proportionnalité.

Pour remplir votre demande, vous aurez besoin :

- de votre numéro SIRET
- du cadre juridique
- de la description du service justifiant une simplification pour les citoyens
- des coordonnées de l'équipe
- des coordonnées de votre délégué à la protection des données et responsable de traitement

Utilisez-vous ou comptez-vous utiliser FranceConnect sur votre service ?

Oui Non

Aujourd'hui, 12 acteurs utilisent DataPass pour leurs habilitations



Ils intègrent DataPass
en ce moment

Ils utilisent DataPass

Ils améliorent DataPass

4 personnes développent le produit DataPass au quotidien



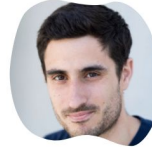
Romain Tales

Chef de mission DATA



Raphaël Dubigny

Datapass



**Etienne Pichot
Damon**

Relations avec les administrations

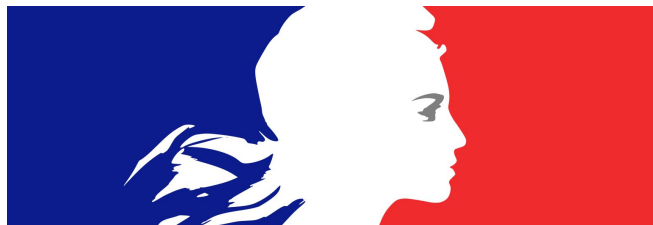


Amandine Audras 

Designeuse produit

Nous pouvons vous accompagner dans l'adoption de DataPass

- le cadre juridique doit être expliqué simplement
- l'organisation humaine pour valider
- la mise en place de cas d'usage pré-remplis pour standardiser les demandes
- **Quelles prochaines étapes définit-on ?**



datapass.api.gouv.fr

Outil de gestion des habilitations juridiques
pour les données à accès restreint